

L'ACTIVITE DES ETABLISSEMENTS SPECIALISES EN 2016

1. LA PRODUCTION

- MONTANTS EN MILLIONS D'EUROS -

	En 2015*	En 2016	Variation 2016 / 2015
. Equipement des entreprises et des professionnels	27 403	30 105	+9,9%
. Crédit classique	4 352	4 528	+4,0%
. Financements de matériels d'équipement	4 352	4 528	+4,0%
. Financements de concessionnaires (1)	<i>Mesure non significative</i>		
. Location de matériels	23 051	25 578	+11,0%
. Crédit-bail mobilier et autres opérations de LOA (2)	12 825	14 311	+11,6%
. Crédit-bail mobilier (loi du 2.7.1966)	10 505	11 906	+13,3%
. Autres opérations de LOA (2) (voitures particulières)	2 319	2 406	+3,7%
. Location sans option d'achat (3) (4)	10 226	11 266	+10,2%
. Location financière	5 206	5 588	+7,3%
. Location longue durée	5 020	5 678	+13,1%
. Equipement des particuliers (crédit à la consommation)	36 712	39 113	+6,5%
. Crédit classique	31 998	32 926	+2,9%
. Crédits affectés	9 401	9 477	+0,8%
. Crédits renouvelables (nouvelles utilisations à crédit)	10 039	10 047	+0,1%
. Prêts personnels (y compris rachats de créances)	12 559	13 402	+6,7%
. Location (5)	4 714	6 187	+31,2%
. Immobilier d'entreprise	7 242	7 161	-1,1%
. Financement immobilier classique (6) (7)	1 376	1 072	-22,1%
. Sofergie (8) (9)	1 234	1 724	+39,7%
. Crédit-bail immobilier (10)	4 633	4 366	-5,8%
. Affacturage (11)	248 194	268 160	+8,0%

* Les chiffres concernant 2015 sont exprimés sur la base des sociétés adhérentes au 31 décembre 2016. Ils tiennent compte des modifications, parfois sensibles, qui ont pu être apportées par certaines sociétés aux informations fournies l'année précédente.

(1) Financements de stocks, de véhicules de démonstration, autres financements à court terme. (notion de production non significative)

(2) LOA : Location avec Option d'Achat.

(3) **NB** : Il s'agit de l'activité consolidée des établissements spécialisés (sociétés de financement, établissements de crédit spécialisés, banques spécialisées) adhérents de l'ASF et des sociétés commerciales spécialisées de droit commun, filiales de groupes auxquels appartiennent les adhérents ASF.

(4) Les opérations de location sans option d'achat peuvent relever de deux catégories :

- Les **opérations de location financière** sont des opérations sans option d'achat dans lesquelles le locataire choisit le fournisseur ainsi que le bien dont il connaît et, le cas échéant, négocie lui-même le prix. Les contrats de ce type sont conclus pour une durée irrévocable, les loyers sont indépendants de l'utilisation du matériel.

- Les **opérations de location longue durée** sont des opérations sans option d'achat ne répondant pas aux critères définissant la location financière.

(5) Location avec option d'achat d'automobiles pour la plus grande partie.

(6) Financements à moyen et long terme et crédits aux promoteurs et marchands de biens.

(7) En nombre d'opérations, 475 nouveaux crédits ont été distribués en 2016 contre 552 en 2015, soit une baisse de -13,9%.

(8) L'activité des Sofergie est souvent marquée par des variations de grande amplitude, la modestie des chiffres les rendant dépendants d'opérations ponctuelles de montants - relativement - importants.

(9) **La production des Sofergie** est composée, d'une part, d'**opérations réalisées sous forme d'investissements en crédit-bail** (nouveaux contrats définitivement signés au cours de la période, quelle que soit la date de réalisation effective de l'opération, chaque Sofergie ne retenant que sa part dans les opérations en pool) à hauteur de 88 millions d'euros en 2015 et 138 millions d'euros en 2016 ; d'autre part, de **financements par crédit classique**, pour un montant de 1146 millions d'euros en 2015 et 1585 millions d'euros en 2016.

(10) Les données prises en compte au titre de la production du crédit-bail immobilier sont celles correspondant aux contrats signés au cours de la période. Non compris les opérations de location simple.

(11) Montant des créances prises en charge. Hors opérations de "floor plan" et de forfaitage.

L'ACTIVITE DES ETABLISSEMENTS SPECIALISES EN 2016

2. LES OPERATIONS EN COURS

- MONTANTS EN MILLIONS D'EUROS -

	Au 31.12.2015*	Au 31.12.2016	Variation 2016 / 2015
. Equipement des entreprises et des professionnels	58 032	63 363	+9,2%
. Crédit classique	15 794	17 994	+13,9%
. Financements de matériels d'équipement	9 469	11 132	+17,6%
. Financements de concessionnaires (1)	6 325	6 862	+8,5%
. Location de matériels	42 237	45 369	+7,4%
. Crédit-bail mobilier et autres opérations de LOA (2)	25 812	27 661	+7,2%
. Location sans option d'achat (3) (4)	16 426	17 708	+7,8%
. Location financière	8 047	8 483	+5,4%
. Location longue durée	8 378	9 225	+10,1%
. Equipement des particuliers (crédit à la consommation)	80 374	80 912	+0,7%
. Crédit classique	72 930	71 224	-2,3%
. Crédits affectés	21 140	20 943	-0,9%
. Crédits renouvelables	17 593	16 739	-4,9%
. Prêts personnels (y compris rachats de créances)	34 197	33 542	-1,9%
. Location (5)	7 444	9 688	+30,1%
. Immobilier d'entreprise	45 671	44 923	-1,6%
. Financement immobilier classique (6)	8 001	7 930	-0,9%
. Sofergie (7)	2 118	1 897	-10,4%
. Crédit-bail immobilier (8)	35 552	35 096	-1,3%
. Affacturage (9)	37 386	41 140	+10,0%
. Sociétés de caution (engagements au hors-bilan)	458 911	513 735	+11,9%

* Les chiffres concernant 2015 sont exprimés sur la base des sociétés adhérentes au 31 décembre 2016. Ils tiennent compte des modifications, parfois sensibles, qui ont pu être apportées par certaines sociétés aux informations fournies l'année précédente.

(1) Financements de stocks, de véhicules de démonstration, autres financements à court terme.

(2) LOA : Location avec Option d'Achat.

(3) **NB** : Il s'agit de l'activité consolidée des établissements spécialisés (sociétés de financement, établissements de crédit spécialisés, banques spécialisées) adhérents de l'ASF et des sociétés commerciales spécialisées de droit commun, filiales de groupes auxquels appartiennent les adhérents ASF.

(4) Les opérations de location sans option d'achat peuvent relever de deux catégories :

- Les **opérations de location financière** sont des opérations sans option d'achat dans lesquelles le locataire choisit le fournisseur ainsi que le bien dont il connaît et, le cas échéant, négocie lui-même le prix. Les contrats de ce type sont conclus pour une durée irrévocable, les loyers sont indépendants de l'utilisation du matériel.

- Les **opérations de location longue durée** sont des opérations sans option d'achat ne répondant pas aux critères définissant la location financière.

(5) Location avec option d'achat d'automobiles pour la plus grande partie.

(6) Financements à moyen et long terme et crédits aux promoteurs et marchands de biens.

(7) Immobilisations nettes en fin d'année des seules opérations de crédit-bail. Non compris l'encours des opérations de crédit classique initiées et suivies par l'équipe Sofergie (non disponible).

(8) Non compris les opérations de location simple.

(9) Montant de l'encours net des créances à recouvrer. Hors opérations de "floor plan" et de forfaitage.